

LE TOUR DU MONDE EN 80 DANSES : CHARTRE DES CONDITIONS D'UTILISATION DU DVD

La Maison de la Danse, en tant que Producteur du DVD intitulé « Le Tour du Monde en 80 Danses », souhaite, par ce document, établir avec ses différents Utilisateurs et Diffuseurs une Charte précisant les conditions d'utilisation de ce support audiovisuel.

Etant rappelé que la diffusion du DVD doit uniquement s'effectuer à titre gratuit dans le cadre du secteur éducatif (scolaire et parascolaire) et du secteur culturel.

Etant rappelé en préliminaire que le Producteur s'est engagé auprès des artistes, compagnies, auteurs et producteurs des œuvres présentées dans ce DVD à faire respecter leurs droits d'auteurs et d'interprètes par les Utilisateurs et Diffuseurs de ce support.

Article 1 : Objet

La présente Charte a pour objet de faire respecter les droits d'auteurs par tous les Utilisateurs et Diffuseurs du DVD, conformément aux engagements pris par le Producteur.

Article 2 : Définition des Utilisateurs et des Diffuseurs

Est considéré comme Utilisateur, toute personne ayant accès de manière gratuite à ce DVD dans le but de visionner les images, soit dans un cadre privé, soit en public, à des fins d'éducation ou de sensibilisation culturelle et artistique.

Est considéré comme Diffuseur, toute institution proposant ce DVD à des Utilisateurs potentiels.

Article 3 : Engagement des signataires

Les Utilisateurs et Diffuseurs s'engagent par la présente Charte à :

- présenter le DVD en milieu scolaire, parascolaire ou dans les réseaux culturels à des fins pédagogiques et culturelles.
- ne pas projeter le DVD en public moyennant paiement d'un droit d'entrée.
- ne pas modifier la version remise par le producteur par addition, suppression ou changement d'un quelconque élément du DVD.
- ne pas effectuer de copies du DVD.
- ne pas transférer l'œuvre sur un autre support en vue d'un autre mode d'exploitation.
- ne pas utiliser les images séparément, y compris les images fixes et graphismes.
- ne pas modifier le texte du livret.
- ne pas diffuser les images du DVD à des fins publicitaires en dehors de sa communication institutionnelle.
- ne pas présenter le DVD par télédiffusion.
- ne pas louer le DVD.
- ne pas diffuser le support par toute autre voie (numérique, copie, Internet, etc.).

NOM / Prénom :

Fonction :

ETABLISSEMENT / INSTITUTION :

Adresse postale :

Téléphone : email :

Cachet de l'établissement :